

**DECISION DU MAIRE**

**N°2024/DAF/231**

**OBJET : SIGNATURE DU BON DE COMMANDE RELATIF A LA CREATION D'UN TABLEAU DE CLASSEMENT DES VOIES DE LA COMMUNE DE NANGIS AVEC LA SOCIETE GEOPTIS**

Nolwenn LE BOUTER, Maire de la commune de Nangis,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** la délibération n°2020/JUIL/049 en date du 16 juillet 2020 par laquelle le conseil municipal a décidé de déléguer à Madame le Maire, les attributions visées dans l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**CONSIDERANT** qu'il est nécessaire de créer un tableau de classement des voies de la Commune de Nangis,

**CONSIDERANT** le bon de commande n°DEV\_TCV\_77\_NANGIS\_20240408 relatif à la création d'un tableau de classement des voies de la Commune de Nangis proposé par la société GEOPTIS, enregistrée sous le SIRET 807 485 867 00020,

**DECIDE**

**Article 1 :** Approuve le bon de commande proposé par la société GEOPTIS enregistrée sous le SIRET n° 807 485 867 00020 relatif à la création d'un tableau de classement des voies de la Commune de Nangis, et toutes pièces s'y rapportant, y compris d'éventuels avenants.

**Article 2 :** Signe ledit bon de commande dont la dépense d'un montant de 4 684 € HT (quatre mille six cent quatre-vingt-quatre euros hors taxes) est inscrite au budget.

**Article 3 :** Monsieur le directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente décision du maire, publiée sur le site internet de la ville pour une durée de 3 mois à compter de la signature de ladite décision.

**Article 4 :** Copie de cet acte sera transmise à :

- Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Provins,
- Madame le Receveur Municipal,
- Madame la Directrice du Service Financier,
- La société GEOPTIS.

La présente décision sera portée à la connaissance du Conseil municipal lors de sa prochaine réunion conformément aux dispositions de la Loi.

Fait à Nangis, le 17 juin 2024

**Le Maire**  
**Nolwenn LE BOUTER**



Certifié exécutoire compte tenu de sa  
télétransmission en sous-préfecture  
Le ...**24**...**JUIN** 2024  
Et de la transmission ou notification et publication  
Le ...**24**...**JUIN** 2024

**Le Maire**  
**Nolwenn LE BOUTER**



*Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de MELUN dans le respect du délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État. La juridiction administrative compétente peut également être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).*

Accusé de réception en préfecture  
077-217703271-20240624-DEC-2024-231-AR  
Date de télétransmission : 24/06/2024  
Date de réception préfecture : 24/06/2024

## BON DE COMMANDE



Téléphone : 06 33 33 92 49  
 Courriel :  
 Site internet : [www.geoptis.fr](http://www.geoptis.fr)

GEOPTIS  
 6 RUE DU QUATRE  
 SEPTEMBRE 92130 ISSY  
 LES MOULINEAUX

COMMANDE N° DFV\_TCV\_77\_NANGIS\_20240408

## COORDONNEES DU CLIENT

NOM : COMMUNE DE NANGIS  
 N° SIRET:  
 Numéro TVA Intracommunautaire :  
 ADRESSE:

TÉLÉPHONE :  
 COURRIEL :

## INFORMATIONS

DATE DE LA COMMANDE :

NOM DE L'INGENIEUR : Ludovic PRATS  
 TÉLÉPHONE : 06 33 33 92 49  
 COURRIEL : [ludovic.prats@geoptis.fr](mailto:ludovic.prats@geoptis.fr)  
 Interlocuteur La Poste : Yannick Marin / Richard Donzelot

TARIFS VALABLES : 1 mois

NOS CONDITIONS :

Nous retourner ce BON DE COMMANDE paraphé sur chaque page,  
 daté, cacheté et signé pour acceptation. En pièce jointe vous trouverez  
 nos CGV.

## MODE DE RÈGLEMENT

Virement bancaire  
 N° compte 20041 00001 5757609.B.020 78

## CONDITIONS DE RÈGLEMENT

Règlement de la facture sous trente (30) jours à compter de la date  
 d'émission de la facture par virement ou prélèvement SEPA

Solution	Phases	LIBELLE DE LA PRESTATION	COÛT TOTAL HT
Tableau de classement des voies	1	Set Up de lancement : Création / modification / Déploiement du dispositif.	4 684,00 €
	2	Tableau de classement de voies.	
	3	Restitution du projet : Livraison du TCV final sous format CSV et d'une cartographie de synthèse via accès web à la plateforme Geoptis Solution. Formule Découverte - Licence 12 mois pour 1 admin.	
		<b>COÛT TOTAL HT</b>	<b>4 684,00 €</b>
		<b>TVA 20%</b>	<b>936,80 €</b>
		<b>COÛT TOTAL TTC</b>	<b>5 620,80 €</b>

Conditions de facturation : Solde à la restitution du projet

Ludovic PRATS, le 08/04/2024

La commune de Nangis le,

Le Maire  
 Nolwenn LE BOUTER

